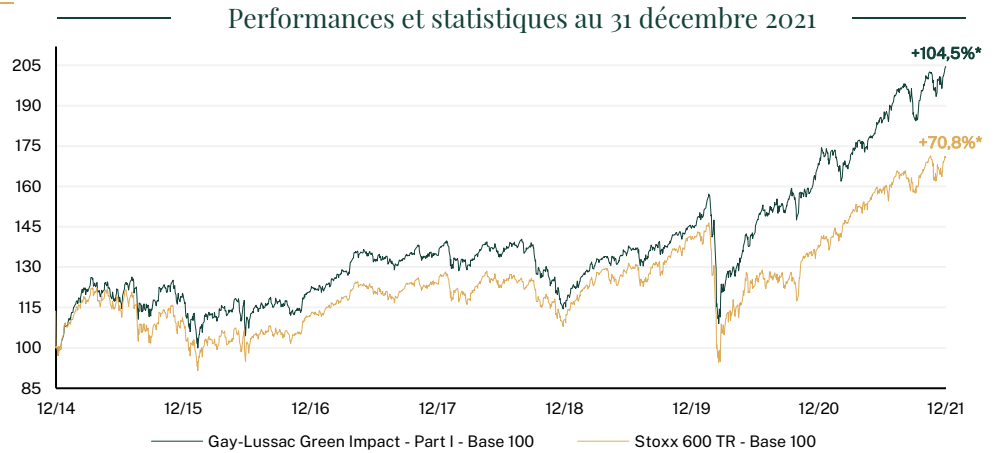


RAPPORT EXTRA-FINANCIER
ARTICLE 9 SFDR

INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,316% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	None
Valeur Liquidative (Part A)	454,63€
Valeur Liquidative (Part I)	229 405,95€
Valeur Liquidative (Part R)	186,24€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-déc-20
Actif Net	93,20 M€

Valeurs à 3 ans (Données Quantalys)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	17,86%
Max Drawdown	-30,66%
Beta	0,86
Sharpe Ratio	1,79
Tracking Error	7,31%
SRI	17,86%



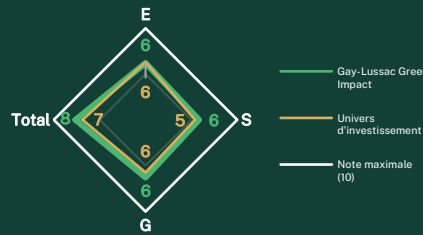
	1M	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	Lancement
Part A	4,6%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	17,7%	-4,5%	203,09%**
Stoxx 600	5,4%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	4,3%	80,50%
Stoxx 600 TR	5,4%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	7,2%	183,98%
Part I	4,5%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	19,4%	-3,2%	129,05%***
Stoxx 600	5,4%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	6,8%	4,3%	27,63%
Stoxx 600 TR	5,4%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	9,6%	7,2%	93,03%

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

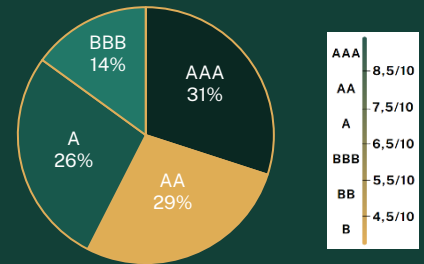
ANALYSE EXTRA FINANCIERE DU PORTEFEUILLE

	Juin 2021		Décembre 2021	
	FCP	Indice	FCP	Indice
Note Environnementale	8.10	7.29	6.24	6.30
Note Sociale	7.53	6.92	5.77	5.39
Note Gouvernance	4.77	2.92	6.27	5.73
Note ESG*	7,40	5,75	7,76	6,86

COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



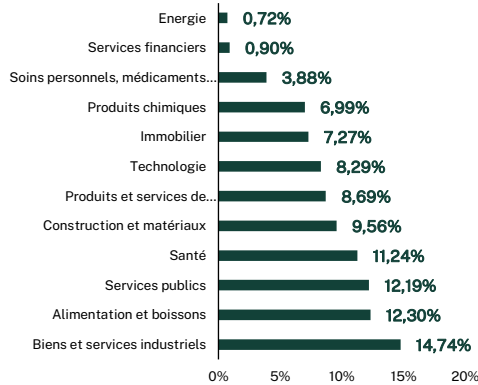
REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



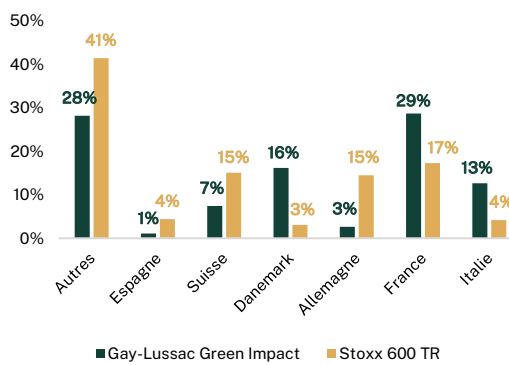
* La note ESG n'est pas une moyenne équipondérée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP : 100% (76% MSCI + 24% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence utilisé : 96% (MSCI)

REPARTITION PAR SECTEUR



REPARTITION GEOGRAPHIQUE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
ORSTED A/S	Danemark	10	AAA	1,75%
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	Portugal	10	AAA	1,67%
THULE GROUP AB/THE	Suède	10	AAA	1,15%
KONINKLIJKE DSM NV	Pays-Bas	9,6	AAA	5,10%
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	Danemark	9,6	AAA	0,72%

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles ESG** pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

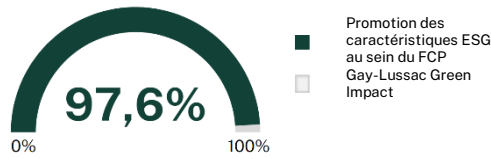
OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement SFDR.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

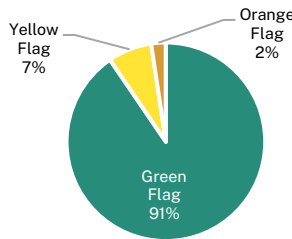
	Louis de FELS		Daphné PARANT
	Hugo VOILLAUME, CFA		Paul EDON
	Guillaume BUHOURS		Thibaut MAISSIN

COUVERTURE AUX CARACTERISTIQUES ESG



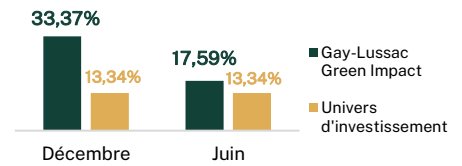
La promotion des caractéristiques ESG correspond à une notation ESG supérieure à 5,5/10, conformément à la politique ESG appliquée aux fonds conformes à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement SFDR. Pour plus d'informations, consultez notre [Politique ESG](#).

SUIVI DES CONTROVERSES



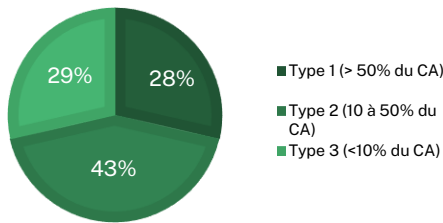
Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse. Méthodologie MSCI ci-joint.

INVESTISSEMENT DURABLE



La part d'investissement durable fait référence à la stratégie d'investissement priorisant les actifs durables selon la méthodologie de MSCI appliquée au fonds Gay-Lussac Green Impact conformément à articles 9 du règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement SFDR. Pour plus d'informations, consultez notre [Politique ESG](#). Taux de couverture : 100% ; Source : MSCI ESG Research.

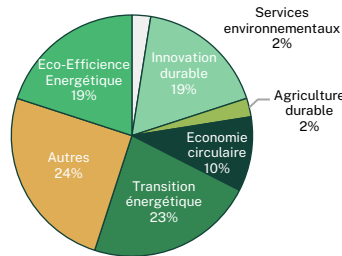
INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)



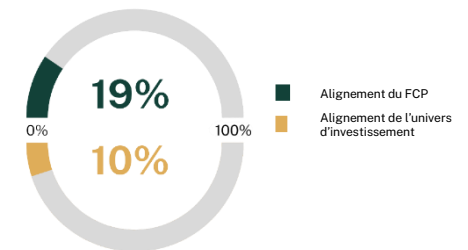
- Les émetteurs de Type 1 ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
- Les émetteurs de Type 2 ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
- Les émetteurs de Type 3 ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.

Taux de couverture : 100%. Source : MSCI ESG Research.

THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



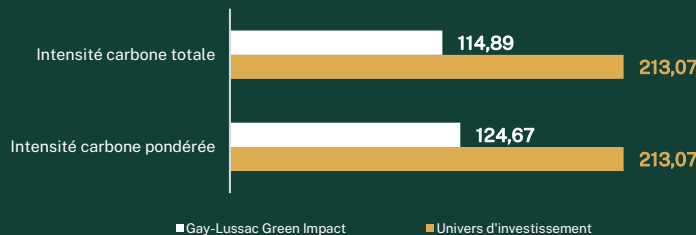
ALIGNEMENT A LA TAXONOMIE EUROPEENNE



Taux de couverture : 85,7%. Source : MSCI ESG Research.

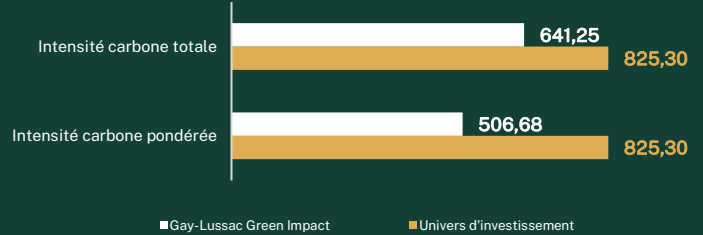
Principaux indicateurs de durabilité

INTENSITE CARBONE SCOPE 1 + 2



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.
Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture du fonds : 81% ; taux de couverture de l'indice : 99%.

INTENSITE CARBONE SCOPE 3



Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture du fonds : 81% ; taux de couverture de l'indice : 99%.

CINQ PLUS FAIBLES EMETTEURS DU FONDS

Nom	Intensité carbone*	% actif net
GREEN LANDSCAPING GROUP	2,30	1,20%
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	2,48	1,67%
THERMADOR GROUP	2,94	1,72%
TAG IMMOBILIEN AG	3,40	2,64%
THULE GROUP AB/THE	3,40	1,15%

CINQ PLUS GROS EMETTEURS DU FONDS

Nom	Intensité carbone*	% actif net
AIR LIQUIDE SA	1342,24	4,03%
ERG SPA	1180,86	1,51%
VERBUND AG	327,40	1,06%
ORSTED A/S	306,56	1,75%
BAKKAFROST P/F	216,81	2,24%

*Intensité carbone : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone totale : Empreinte carbone (Scope 1+2 ou Scope 3 / M€ CA) des investissements du fonds par rapport à la capitalisation boursière de chaque émetteur.

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

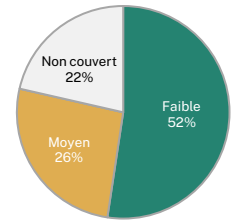
Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 31/12/21 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

EXPOSITION CHARBON

Entreprise exposée	% d'allocation dans le FCP	Capacité (GW)	Capacité (%)	% du chiffre d'affaires exposé
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	1,67%	1,92 GW	8%	4,7%
Exposition totale du FCP (pondérée)	0,08%			

EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES

Entreprise exposée	% d'allocation dans le FCP	% de chiffre d'affaires exposé
ERG SPA	1,51%	35%
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	1,67%	12%
HERA SPA	2,83%	15%
ORSTED A/S	1,75%	5,34%
Exposition totale du FCP (pondérée)	1,25%	

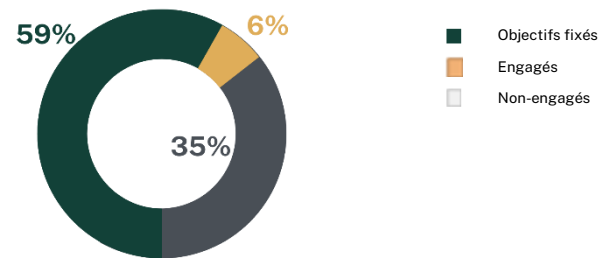
BIODIVERSITE : EXPOSITION AUX ECO-SYSTEMES FRAGILES


L'indicateur Biodiversité illustre la manière dont les investissements du fonds impactent la biodiversité (Impact **Faible, Moyen, Fort**) notamment liée à leur exposition à des écosystèmes fragiles. Calcul des pourcentages en absolu (non pondéré). Source : MSCI ESG Research.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)
Pourcentage de GWh décarboné du fonds


Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario -2°C de l'Accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%.

Taux de couverture du fonds : 69% ; Source : Irena International Renewable Energy Agency - *Global Energy Transformation : Roadmap to 2050*.

Taux d'engagement des sociétés en portefeuille


Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative